

Territoires apprenants : un enjeu d'équité sociale

Interview d'André Chauvet pour la revue AGRI

Carlos Ribeiro : territoire apprenant : de quoi parle t-on ?

André Chauvet : On peut déjà souligner l'utilisation multiple du terme mais également son imprécision. Tout devient apprenant : les villes, les métropoles, les entreprises. Cela s'inscrit également dans un mouvement international. Il y a par exemple un label Unesco des villes éducatrices. Et des initiatives à tous les échelons géographiques. La notion est aussi à mettre en lien avec le projet européen de société de la connaissance. On peut y voir plusieurs filiations : une adaptation des promesses de l'éducation populaire qui valorise les savoirs informels et qui cherche à permettre le développement de chacun au service du bien commun ; on peut sans doute aussi y voir une vision plus libérale d'un homme devant s'adapter à un environnement concurrentiel. Au delà des polémiques, je chercherais plutôt à en préciser quelques principes : apprendre ne se réduit pas à l'école, à l'appareil éducatif formel mais à tous les espaces et projets d'un lieu ; les apprentissages informels sont essentiels ; tous les acteurs d'un territoire peuvent être partie prenante de cette ambition ; l'apprentissage n'est pas l'objectif initial mais l'effet induit de projets collectifs au service d'un territoire. Par ailleurs, toute personne est en capacité d'apprendre si les conditions sont réunies. Mais plus largement toute personne a des ressources qu'elle peut mettre à la disposition du collectif dans le cadre de projets communs. Ces initiatives sont d'autant plus apprenantes qu'elles ont du sens, une réelle utilité, qu'elles sont multi acteurs. Un territoire apprenant ne peut donc pas être construit à priori du haut en bas. Il est plutôt la résultante de choix politiques et d'une organisation d'acteurs multiples qui ne se contentent pas de travailler ensemble mais qui coopèrent dans la définition de la question, l'identification des ressources nécessaires et la manière de les agencer. Ainsi un tiers-lieu ou un Fab Lab peuvent être de fait apprenants, à condition qu'ils ne créent pas des procédures et laissent les acteurs s'autodéterminer dans un cadre structurant, riche en ressources mais souple. Par ailleurs, il y a en arrière plan une certaine conception de l'apprentissage qui se fait par l'action en situation. Les savoirs sont au service de l'action collective. Mais agir ensemble est central.

Carlos Ribeiro : Alors, comment cela se développe ?

André Chauvet : Il me semble important de faire quelques distinctions. Tout d'abord, le territoire possède un ensemble de ressources, économiques, logistiques, techniques, environnementales et humaines. Elles sont indispensables mais elles ne suffisent pas. C'est la mobilisation de ces ressources et leur mise en synergie dans le cadre d'un projet

commun qui les rend effectives. On peut faire le lien avec la notion de capacité d'Amartya SEN : c'est la capacité du territoire à permettre la conversion des ressources en réalisations effectives et porteuses de sens et de valeur qui est en jeu. Par ailleurs, cela suppose la définition d'une problématique partagée qui donne le cap et l'énergie au projet. C'est également la capacité à permettre un travail d'acteurs multiples en réseau. Mais c'est aussi surtout la possibilité d'une créativité collective qui ne soit pas bridée par des procédures ou des planifications trop rigides. Sinon, le territoire ne devient apprenant que pour ceux qui en sont à l'origine. Alors que l'idée centrale est de mobiliser le maximum d'acteurs sur des projets multiples.

Il s'agit donc bien de transformer un ensemble de ressources en projets collectifs au service du bien commun. Ce qui s'apprend n'est pas nécessairement prévu à l'avance mais se structure également chemin faisant en fonction des nécessités du projet et des opportunités. Mais surtout on apprend à construire et décider ensemble ce qui n'est pas une chose très simple ! Et où les outils de réseaux peuvent être d'une grande utilité.

Carlos Ribeiro : Au fond, tous les territoires sont apprenants, non... ?

André Chauvet : Je nuancerais en donnant quelques illustrations. On peut dire que dans tous les territoires, il y a des ressources disponibles, donc un potentiel mais qui peut rester inactif. Il ne s'agit pas là uniquement de ressources. Il faut faire en sorte qu'elles soient mises au service d'une finalité commune, construite en situation. Je prendrais l'exemple de l'orchestre. Tu peux avoir une magnifique salle de concert avec de talentueux musiciens ayant en main des instruments de grande qualité. Ils peuvent aussi ne pas jouer et rien ne se passe. Il y a donc un potentiel mais qui peut être inactif. Je peux avoir une magnifique voix mais ne jamais chanter. Mais poursuivons l'analogie. Il y a des musiques qui sont composées avant le concert, par un compositeur qui écrira une partition. Alors, au signe du chef d'orchestre, les musiciens joueront ce qui est écrit. Moi, je parle d'autre chose. Cela ressemblerait plus à une improvisation organisée, comme peuvent le faire les musiciens de jazz, de blues ou de très nombreuses musiques traditionnelles. Une esquisse est partagée : mais ensuite la musique réelle est jouée en situation, elle est une création simultanée à l'action. Il y a de la volonté collective, du talent mutualisé, une intention de partage mais aussi des hésitations parfois, des réorganisations, des changements de rythme. En somme il y a de l'imprévisible, mais orienté dans un collectif et une structure souple. Et à un moment, le public devient aussi musicien, amène sa sensibilité....bien sûr l'analogie a des limites.

Carlos Ribeiro : Tu veux dire qu'on ne peut pas décréter un territoire apprenant ?

André Chauvet : Tout à fait. On peut juste dire que tous les territoires ont un potentiel qui peut être mobilisé, ou pas. Et il ne suffit pas de décider qu'il doit le devenir pour que cela se passe. Il ne suffit pas d'y consacrer des moyens, d'écrire des procédures, de dupliquer des projets. Non, un territoire est unique parce que chaque situation est spécifique. On voit bien que certaines collectivités ont décidé de créer des tiers-lieux, parfois des Fab lab pour faciliter la vie collective et la mixité sociale. Or, une structure de qualité peut ne pas rencontrer le public car on a parfois construit les choses avec une représentation à priori de ce qui serait bon pour la ville ou le territoire. Et surtout le projet porté n'est pas co élaboré avec les personnes du territoire.

Ces territoires ne sont pas apprenants parce que l'on décide qu'ils le sont. On peut multiplier la dotation de moyens ou la création de ressources. Ces ressources ne sont appropriées que si elles sont utilisées au service de projet mobilisant un collectif. Les moyens et ressources sont trouvés et non appliqués à priori. En ce sens c'est d'abord le projet collectif qui est l'enjeu et l'effet induit l'apprentissage. Sur les questions de ruralité, c'est un enjeu essentiel. Chaque lieu doit pouvoir imaginer les ressources à mobiliser et les projets à construire au service de la vie collective dans cette entité définie à la fois géographiquement mais également en terme d'histoire, de cultures, de pratiques sociales. Une histoire humaine propre à chaque lieu et qui en même temps porte quelque chose d'universel.

Par ailleurs, cela nécessite de mettre en place des écosystèmes collaboratifs où les talents et l'énergie ne sont pas uniquement additionnés mais mis en synergie, régulés. Pour résumer, l'ensemble est plus que la somme des parties. Nous sommes dans un écosystème qui combine les ressources et en amplifie les impacts.

Carlos Ribeiro : Mais cela suppose des conditions, non ?

André Chauvet : Bien sûr. Mais les ressources sont maîtrisées progressivement parce que elles sont nécessaires à la mise en œuvre des projets. Cela suppose aussi que chacun puisse se former à des multiples compétences de facilitation, d'innovation collective, de créativité partagée, de techniques numériques, audio, vidéo.....on tisse une relation qui vit et s'alimente. Cela pose la question plus large des modalités de participation au destin collectif. Et suppose également de trouver des formes de participation adéquates prenant aussi appui sur les technologies de réseaux. A la fois en terme de maillage de réseaux d'information, de création et d'innovation collective mais également de processus de décision moins verticaux et plus circulaires et itératifs. En veillant à ce que la multiplicité des idées ne rigidifient pas les initiatives car le nombre de propositions et d'acteurs peut vite amener de la discorde qu'il s'agit de réguler collectivement. Sur ce plan, développer une culture mais surtout une pratique numérique utile à tous est un enjeu essentiel. Le numérique peut potentialiser l'intelligence collective. Il peut aussi contribuer à une discrimination par des décalages d'usage.

Carlos Ribeiro : Alors, quelles perspectives ?

André Chauvet : Il me semble que la question des territoires est un enjeu politique et citoyen majeur. En France une étude récente montre des écarts considérables en terme de taux de chômage en fonction du lieu de vie. Ce n'est pas nouveau mais on ne l'a jamais perçu avec une telle intensité. Comme si les ressources avaient tendance à se concentrer dans des lieux déjà dynamiques. Rien de nouveau mais les réponses produites à ce jour n'ont pas eu les effets escomptés. Cela interroge plusieurs choses. La première suppose de s'affranchir des logiques d'employabilité qui font toujours porter le poids de l'effort sur les personnes pour se mettre en conformité aux normes sociales attendues par le système économique. La notion de capacité s'intéresse plutôt à la possibilité de convertir les ressources des personnes et des territoires dans des actions qui permettront à la fois le développement et le partage du savoir et des compétences mais également un développement économique au plus près des enjeux et des besoins de personnes du territoire. Ce qui peut créer une alternative féconde au dilemme de beaucoup de jeunes en Europe : partir ou rester !

La deuxième renvoie à une autre manière d'appréhender le territoire. En ce sens, je préfère le terme de territoire capacitant qui reprend les travaux de Falzon. Il s'agit bien de s'intéresser au potentiel de ressources des territoires et voir les conditions pour qu'elles soient au service du bien commun. Cela va au delà des questions d'apprentissage mais nous amène à penser une évolution des modes de développement locaux et de gouvernance territoriale. C'est donc bien un enjeu d'équité sociale et de développement d'intelligence collective au service d'une communauté de destin.

Voir les nombreuses contributions de Denis Cristol sur le sujet notamment :

<https://cursus.edu/articles/42132/developper-un-territoire-apprenant-maintenant#.XbqWEC17Su4>